

**ADOSOM - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DE L'A.D.O.S.O.M DU 28 MAI 2014**

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle 2014 de l'A.D.O.S.O.M s'est tenue le 28 mai après-midi dans la salle « Félix Eboué » du Ministère des Outre-mer – 27 rue Oudinot Paris 7^{ème}, sous la présidence de M. Aldo MASSA. Le secrétaire de l'ADOSOM étant absent, il est remplacé par A. VASSELIN.

Constatant que le quorum fixé par les statuts est atteint (article 9 : 1/10 des membres en exercice – 339 - soit **34** membres pour 18 présents et 188 représentés), l'AG peut donc valablement délibérer.

Le Président passe à l'ordre du jour :

I : Approbation des procès-verbaux des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 2 mai 2013 :

Les procès-verbaux de l'AGO et de l'AGE du 2 mai 2013 sont approuvés à l'unanimité.

II : Rapport moral 2013 :

Le Président présente le rapport moral. Les présents saluent le travail qui a été effectué depuis deux ans et souhaitent que cela continue.

M Audinet, directeur Général de la Fondation Jean Moulin (FJM), présente le partenariat qui a été signé entre l'ADOSOM et la FJM. L'assemblée se félicite d'un tel partenariat et mandate le CA pour trouver d'autres partenariats. Le Président évoque celui qui pourrait être signé avec l'Association du corps préfectoral.

Après débat, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

III : Rapport financier 2013 - Présentation et approbation des comptes 2013 :

Le trésorier et le Président procèdent à la présentation du rapport financier.

Compte-tenu de l'état déplorable de la comptabilité laissée par le directeur précédent, le cabinet d'expertise comptable ne pourra remettre son rapport que courant de l'été. Les éléments présentés en séance ne représentent donc qu'un point global n'ayant pas vocation à remplacer le rapport de l'expert comptable.

a) LE SIEGE

Les dépenses de personnel ont représenté 44.317° auxquels sont venus s'ajouter les 24.749° d'indemnités de licenciement versés à la secrétaire, licenciée en juillet. Les autres dépenses de

**ASSOCIATION POUR L'ADMINISTRATION DES ŒUVRES SOCIALES D'OUTRE-MER
(A.D.O.S.O.M)**

www.adosom.fr

fonctionnement se sont élevées à 37.580^e (impôts sur intérêts de placement, expert comptable, avocat, divers) soit un total de dépenses de : 107.207^e.

De leur côté, les ressources du siège ont représenté 83.712e (cotisations : 17.790^e, intérêts bancaires : 65.922^e).

En 2013, le SIEGE a enregistré une perte de 23.495 €.

b) LE CENTRE DE CANNES

En 2013, les charges (non compris les travaux de rénovation et les indemnités de licenciement) se sont élevées à 745.256^e pour 6.321 nuitées (+7.9% sur un an).

De leur côté, les produits de l'exploitation ont augmenté de 486.597 € (non compris les transferts de charges) à 518.981€ soit une augmentation de 7%.

Par ailleurs l'ensemble du personnel a été licencié en septembre ce qui a induit le paiement d'indemnités de licenciement de 55.933^e auxquels se sont ajoutées les 26.220^e versés à Pôle Emploi (pour financer les contrats de sécurisation professionnelle) soit un total de 82.153^e.

En 2013, le centre de CANNES a enregistré une perte de 226.275 €, nc les dépenses de licenciement et 308.428^e yc les dépenses de licenciement

Le déficit global (Paris + Cannes) a donc été de 249.770^e.

c) LES TRAVAUX DE CANNES

Les travaux ont démarré le 19 septembre et se sont achevés fin mai. Les dépenses réalisées au 31 décembre ont représenté 650.000^e se décomposant en :

- Maîtrise d'œuvre et autres contrats (Veritas, OPC, SPS etc..) : 300.000^e,

- Travaux déjà réalisés par les 13 entreprises : 350.000e (situations de décembre non prises en compte).

Reste à payer sur 2014 de l'ordre de 1.900.000^e.

Après débat, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

IV : Vote du projet de budget 2014 :

Le projet de budget 2014 (hors investissement) est présenté par le Président avec un bénéfice à 41.500^e. Néanmoins, compte-tenu des dépenses d'entretien du bâtiment et du jardin non initialement prévues, le Président annonce désormais une situation 2014 à l'équilibre.

L'Assemblée demande au Conseil de se montrer extrêmement vigilant sur les dépenses de personnel de l'Association. Pour les embauches d'été, il est décidé de privilégier l'embauche de personnel restant la période entière et étant logé sur place.

Par ailleurs, elle rappelle qu'elle n'est pas demanderesse de voir l'occupation de Windsor augmenter outre mesure. Seule doit être visée une occupation permettant de revenir à l'équilibre et de dégager un bénéfice de l'ordre de 50.000^e annuels suffisant pour permettre l'entretien du bâtiment. Cette directive sera donnée au directeur.

Après débat, le projet de budget 2014 (hors investissement) est adopté à l'unanimité.

V : Élections de quatre administrateurs :

3 administrateurs arrivent à échéance de leur mandat :

H COMBOT, H KERNEIS, A MASSA

plus un démissionnaire, M SAMUEL.

4 postes sont donc à pourvoir. Il est rappelé que « Seuls sont éligibles au Conseil d'Administration les membres adhérents à jour de leur cotisation depuis les 3 dernières années » (article 3 des statuts) cad 2012/13/14.

4 candidatures ont été reçues à l'ADOSOM dans le délai imparti (1/5/14) : L. AUDINET, J. COEFFE, H. KERNEIS, A. MASSA.

Après que ces candidats se sont ou aient été présentés, le vote a lieu : les 4 candidats sont élus à l'unanimité.

VI : Information sur les travaux réalisés et à réaliser à Cannes :

Le Président présente les travaux réalisés à Cannes.

- mise aux normes (handicapés, incendie, électricité, sécurité, sanitaires, cuisine, etc.) ;
- remise en état de la toiture, chauffage, façades, fenêtres, ravalement, VRD Eaux usées (non compris la climatisation),
- réfection de la totalité des chambres Nord,
- grande salle à manger et cuisine.

Malheureusement les travaux ont dépassé d'un mois le délai contractuel ce qui a entraîné des difficultés d'accueil des adhérents lors du Festival du film.

La réception des travaux devrait se faire le 16 juin.

Le Président signale qu'il reste désormais à réaliser les travaux des chambres sud, de la passerelle, de la terrasse, des clôtures, de la façade, de la chaussée, de la réparation de l'escalier d'honneur, de quelques travaux d'assainissement et de la salle de bridge. L'assemblée mandate le CA pour provisionner les sommes correspondantes (environ 2Me) et demande que ces travaux soient effectués dans le même respect du bâtiment que ceux déjà réalisés cette année.

Le Président met au vote un budget prévisionnel d'investissement 2014 de 2Me pour achever les travaux définis ci-dessus.

Cette décision est votée à l'unanimité.

VII : Points divers

Personnel : Le Président fait le point :

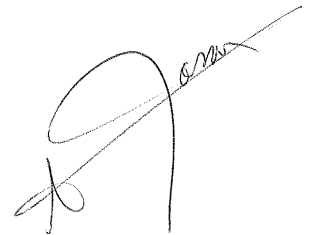
M Saez, nouveau directeur de Cannes, a pris son poste fin avril. Il a fourni, depuis, un énorme travail tant pour mettre en route le Windsor après 8 mois de travaux que pour redémarrer l'établissement (embauches, accueil etc..).

Mme Montout secrétaire de Paris, licenciée en 2013, a attaqué l'association aux Prud'hommes. L'affaire sera jugée au fond le 7 octobre prochain.

Divers : Des adhérents demandent que soit conservé le petit déjeuner en chambre. Le Président signale que dans cette période d'ouverture un peu difficile, l'option du PDJ en salle a été adoptée (plus facile à gérer au niveau du personnel et moins onéreuse). Il propose de maintenir à l'avenir la possibilité des deux formules (en chambre ou en salle) mais en facturant le PDJ en chambre. L'assemblée approuve cette solution.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et lève la séance.

Le Président



A MASSA